

SOCIETE MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITE
CELLULE CHARGÉE DES MARCHES
COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT (CMI)

Procès-verbal n°16/CMI/2023 du 09/05/2023

.....

L'an deux mille vingt-trois et le 09 mai à **12 heures TU**, la Commission des Marchés d'Investissement de la SOMELEC s'est réunie sous la présidence de son Président, **Cheikh Abdallahi BEDDA** Directeur Général, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Décisions

V	Examen et approbation du rapport d'évaluation relatif au DAO N° 001/CMI/2023 pour l'électrification de 9 localités dans les wilayas du Brakna, de l'Assaba, du Hodh Charghui et du Hodh El Gharbi.
---	--

Après délibérations, la commission a pris la décision suivante :

« Elle approuve le rapport d'évaluation présenté par la sous-commission d'évaluation et attribue le marché à :

- **ESB** : lot 1 (électrification des localités de Zeghlan au Brakna & Fam Lekhdeiratt, Bellewar et Aghorate à l'Assaba) pour un montant de 117 493 811.75 MRU, délai d'exécution 10 mois
- **TECHNOSYSTEM** : lot 2 (électrification des localités de El Mabrouk, Timizne à El Hodh El Gharbi, Mberra 2, Idiada, village Ehel Sidi Beye à el Hodh Echargui) pour un montant de 75 330 000 MRU, délai d'exécution 10 mois. »